

Commémoration de l'Armistice

Françoise Chancel Maire et Clémence L

Chère Tremblaysienne, cher Tremblaysien,

L'année se termine et c'est l'occasion de vous annoncer une bonne nouvelle.

Depuis le 15 mars, un sens unique de circulation pour sortir du village par la Grande Rue était mis en place provisoirement. Après trois périodes d'essai et de nombreux échanges avec les communes limitrophes et avec les services départementaux, ce sens unique est devenu permanent et définitif depuis le 30 novembre. La signalétique définitive sera mise en place en janvier prochain.

Je tenais à remercier le Maire et le Conseil municipal de Jouars-Pontchartrain pour leur accord permettant l'installation d'une déviation vers la Ferme d'Ithe, via la D15, ce qui permet de valider le sens unique.

Nous allons pouvoir entreprendre une réflexion globale sur la circulation pour le cœur de notre village, et nous vous donnons rendez-vous à la réunion publique du 14 janvier 2022 sur ce sujet, pour vous exposer nos idées et écouter les vôtres.

D'ailleurs en 2022, nous instaurerons régulièrement des réunions de concertation avec vous, sur des projets ou actions portés ou à porter par notre commune pour les temps à venir.

Outre celle sur la circulation, sont d'ores et déjà prévues, dans les premiers mois de 2022, des réunions publiques sur le PLU et sur l'application du « zéro phyto » dans tous les espaces publics.

Je vous donne également rendez-vous le samedi 22 janvier pour les vœux. Nous espérons pouvoir fêter la nouvelle année avec le verre de l'amitié.

Je me joins à l'équipe municipale pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bien à vous,

Le Maire, Françoise Chancel

MAIRIE

17, rue du Pavé 78490 Le Tremblay-sur-Mauldre Tél. 01 34 87 82 64 - Fax 01 34 87 89 40

mairie.tremblaysurmauldre@wanadoo.fr letremblaysurmauldre.fr in my City (application mobile)

Horaires d'ouverture au public

Lundi 10h - 12h Mardi fermé Mercredi 10h - 12h / 14h - 16h Jeudi 14h - 18h Vendredi 10h - 12h

Dans ce numéro

Sécurité Réunions publiques Antennes Culture et Communication Le PNR Loisirs

Sécurité

C'est l'automne comme chacun le sait. Les feuilles tombent, les PV envers les contrevenants aussi...

Sachez que les Gendarmes se montrent très réactifs à notre endroit, Le Tremblay étant sur le chemin habituel de leurs patrouilles (de jour comme de nuit).

Concernant les tags dont nous avons débarrassé les murs et le mobilier public, les images de nos caméras de vidéo-protection et les investigations ont mené les enquêteurs vers un quartier de Jouars-Pontchartrain proche du Tremblay. À défaut d'interpeller les auteures, ils ont pu faire passer quelques messages d'avertissement à certains parents vers leurs enfants sur le risque pénal qu'ils encourent si de tels faits venaient à se reproduire.

Les parkings publics ne sont pas des garages : un automobiliste n'ayant pas cru à nos avertissements répétés s'est vu dernièrement enlever son véhicule gênant sur la place de l'église.

La vitesse ne paie pas : lors d'un contrôle à l'entrée du bourg sur la RD 34 côté Saint-Rémy-l'Honoré, un automobiliste trop pressé a perdu son permis et sa voiture.

A plusieurs reprises nous avons pu voir des véhicules de toutes tailles remonter le sens interdit, manœuvre de défi visà-vis de notre arrêté d'interdiction et mise en danger d'autrui, les motards de la BMO de Beynes ont été avisés, gare à ceux qui prennent le Chemin de l'Etang pour raccourci...

Gare aux poids-lourds: ceux de 40 t qui prenaient systématiquement par habitude la RD 34 entre la RD 912 et le giratoire ont eu la désagréable surprise de croiser sur leur chemin les motards de la BMO de Beynes et perdre ainsi les quelques points qui leur restaient.



Enfin cette liste "des événements du mois" se terminera sur la note;

Pas de chance!

En effet la borne et le trottoir de la Grande Rue détériorés par la remorque d'un automobiliste maladroit l'ont été peu après par un chauffeur

de semi-remorque venant de la rue du Pavé et voulant emprunter malgré son fort tonnage la Grande Rue, bloquant ainsi totalement la circulation. Ce n'était pas jour de chance pour ce chauffeur qui, maladroit et ignorant le code de la route, avait derrière lui une patrouille de Gendarmerie, qui lui a porté secours mais l'a aussi verbalisé.

Les réunions publiques pour mieux vivre au Tremblay

A l'initiative de l'équipe municipale, 3 réunions publiques se sont déjà tenues à la Salle de la Volière.



Le 19 novembre, Arnauld Voisin, conseiller municipal, a expliqué le fonctionnement d'un budget communal ainsi que la situation exacte de nos finances dans l'attente de la préparation budgétaire 2022.

Le 3 décembre, Sylvie Sohier, conseillère municipale, a exposé les raisons et l'avancée des travaux entrepris par la commune sur l'éclairage public. Nicole Vacher, adjointe à l'environnement à Saint-Rémy-l'Honoré, a parlé de l'application de l'extinction nocturne dans sa commune, et Betty Houguet, chargée de mission Energie au Parc naturel, a présenté les avantages économiques et environnementaux d'une extinction nocturne de l'éclairge public, que nous appliquerons prochainement au Tremblay.

Le 7 décembre, M. Crestay directeur de l'AFTRAL-CFATL, accompagné de M. Berramdane, futur directeur, et de M. Christophe Tily, manager pédagogique, a présenté les diverses activités et formations proposées par cette école implantée sur notre commune depuis de nombreuses années.

D'autres réunions publiques se tiendront en 2022, à commencer par celle du 14 janvier, au cours de laquelle des membres du Conseil municipal exposeront la situation et les projets d'aménagement de la circulation dans le but d'une amélioration de la sécurité pour toutes et pour tous.

En mars (date à déterminer), nous parlons de l'application du "Zéro Phyto" et du respect de la biodiversité sur notre commune.

N'hésitez pas à assister et participer à ces réunions : elles sont faites pour vous.





Implantation d'antennes de téléphonie sur le domaine public

Retour sur le questionnaire

Afin d'étudier au plus juste la possibilité d'implantations supplémentaires d'antennes de téléphonie sur notre commune, nous avons souhaité, par la distribution d'un questionnaire, connaître votre position, ainsi que les problèmes de réseau que vous rencontrez.

Le Conseil municipal du 6 octobre dernier a abrogé les délibérations qui autorisaient la mise en place de nouvelles antennes sur le domaine public (Chemin de l'étang) pour se laisser le temps d'engager une concertation avec vous.

Nous vous présentons ci-après une analyse des résultats.

70 personnes, issues de tous les secteurs du village, ont répondu, dont 66 possèdant un téléphone portable.

À la question "rencontrez-vous des problèmes de réseau" :

- 25 personnes ont répondu : oui
- 1 personne a répondu : quelquefois
- 1 personne dit rencontrer rarement des problèmes de réseau

Les opérateurs fournisseurs sont au nombre de 4 :

- Bouygues avec 23 abonnements
- Free avec 15 abonnements
- Orange avec 21 abonnements
- SFR avec 12 abonnements

À la question "êtes-vous favorable à l'implantation de nouvelles antennes", nous obtenons 50 réponses négatives auxquelles sont adjointes les raisons suivantes (plusieurs raisons possibles), en ordre décroissant:

- 43 réponses pour une implantation trop proche des habitations
- 42 réponses pour le risque de danger pour la santé
- 31 réponses pour le fait de dénaturer l'environnement
- 25 réponses pour une implantation trop visible
- 21 réponses sur l'absence de besoin de couverture

Les résultats laissent apparaître, avec une forte majorité, un avis défavorable quant à l'implantation d'une antenne proposée près du stade.

Néanmoins il convient de prendre en compte les difficultés rencontrées par certains pour émettre et/ou réceptionner des appels.

Aussi, à partir de ces éléments, nous allons établir une carte avec identification des secteurs où les liaisons téléphoniques sont mauvaises, et, par la suite, étudier comment y remédier au niveau technique sans imposer l'implantation d'antennes dans des lieux non désirés.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé.es de la suite que nous donnerons à ce dossier.

Comprenez-vous : un concert enchanteur





Vendredi 12 novembre, ballades irlandaises et anglaises, traditionnels français (dont quelques reprises à leur manière de classiques dus à Gabriel Yacoub, un des fondateurs du groupe Malicorne) ont résonné dans l'église Saint-Leu Saint-Gilles et enchanté le public composé de Tremblaysiennes et Tremblaysiens mais aussi de personnes venues des communes des environs, voire de plus loin pour quelques inconditionnel·les du quartet *Comprenez-vous*.

La Chartripontaine Cathy Gringelli, merveilleusement secondée par la guitare de Pierrick Hardy, la contrebasse d'Olivier Moret et le violoncelle de Julien Lefèvre (qui a remplacé au dernier moment Marie-Suzanne de Loye et sa viole de gambe) ont emmené le public dans une sonorité folk baroque tout en douceur et virtuosité.

Le CD *Comprenez-vous* sortira prochainement. N'hésitez pas à le commander cathy.gringelli@gmail.com

Tous nos remerciements à Anne Prettre pour son soutien. **Prochain concert :** samedi 15 janvier, 20h, *Les Chœurs de la Pléiade.*

Exposition

Intéressante exposition du peintre thoirysien Thomas Inglesant les samedi et dimanche 20 et 21 novembre dans l'église Saint-Leu Saint-Gilles du Tremblay. Mme Françoise Chancel et plusieurs membres du Conseil



municipal, ainsi que des curieux et amis ont assisté au vernissage. Une série de toiles explorant différents types de techniques étaient exposées dans la nef ainsi qu'une très agréable série d'aquarelles réalisées au Tremblay et dans des villages environnants. Les visiteurs s'y sont succédé jusque tard dans la soirée pendant ces deux jours.

CCAS

La commune aide les personnes désireuses d'obtenir un rdv au centre de vaccination des Mesnuls sans passer par Doctolib.

Appelez la mairie au 01 34 87 82 64

Culture



L'Académie Charles Cros au Tremblay

Dimanche 7 novembre, les curieuses et curieux, attiré.es par l'annonce de l'événement, arrivant à la Salle de la Volière, ont eu la surprise de reconnaître à leurs côtés Alex, ou plutôt le comédien Denis Lavant, l'alter ego du cinéaste Léo Carax, mais aussi la comédienne Anne Consigny (*Rapt, La première Étoile,...*) ainsi que la romancière Sylvie Germain. Trois des 13 lauréates et lauréats invité.es par l'Académie Charles Cros, institution qui, depuis 75 ans, donne ses Grands Prix à de grandes voix de la chanson en langue française, de Jacques Brel à Zazie, de Barbara à La Grande Sophie.



Il s'agissait, ce dimanche-là, de remettre les Coups de cœur 2021 de la Commission Parole enregistrée, Documents & Créations sonores qui s'attache à récompenser des CD et DVD de textes lus (roman, poésie, conte, essai,...).

Avant cela, la Commission a souhaité remettre « virtuellement » son Grand Prix 2020 à la performeuse québécoise Flavie Dufour pour *Clair de femme*, un conte fantaisiste et féministe paru aux éditions Planète Rebelle.

Jean-Pierre Malo (*Poésies*, de Mallarmé), Denis Lavant (*Contes de la folie ordinaire*, de Charles Bukowski) et Lara Suyeux (*Monsieur Proust*, de Céleste Albaret) ont tous trois lu un extrait de l'ouvrage pour lequel ils ont été remarqués. La rabbine Delphine Horvilleur, l'écrivain Jean Rouaud et Denis Podalydès avaient envoyé un texte lu par les organisateurs. L'actrice et auteure Sarah Biasini et le comédien et chanteur François Morel ont quant à eux adressé une vidéo de remerciements.

L'après-midi s'est terminée au son d'un étrange et rare instrument : l'orgue Cristal Baschet, merveilleusement manié par Karinn Helbert, pour accompagner la lecture de Saïd Mohamed et de Gérard Poli.

Un événement unique rendu possible grâce à la grande disponibilité des invité.es.

Liste complète des Coups de cœur sur le site charlescros.org

LOUP Histoires loufoques en musique Spectacle familial 5 à 8 ans Acits Glies Biscarere Vicalencties Cheart. Etta Geist

Conte à la Fermette

Un "Loupé" pas loupé pour les enfants

Un conteur, une musicienne et chanteuse, un violoncelle et une chaise. Il n'en faut pas plus pour créer l'ambiance. Ah si : ajouter un petit loup gris qui a avalé une mouche et qui ne peut plus hurler à la lune, un ogre très tenace, une petite fille (bien sûr) très fûtée, et quelques autres personnages et vous serez au complet.

Pour la première fois, à l'initiative de la municipalité, l'école de la Fermette du Tremblay accueillait un spectacle proposé par la médiathèque de Jouars-

Pontchartrain dans le cadre de son annuel festival du conte.

Les quelque quarante enfants des classes de GS, CP et CE ont été ravis par le jeu pétillant et drôlatique de Gilles Bizouerne, le conteur,



et d'Elsa Guiet, fantaisiste violoncelliste et chanteuse rigolote. Car conter ce n'est pas seulement dire, mais aussi jouer pour que vivent les personnages. Et tous ceux des histoires concoctées par le conteur défilent devant nous grâce à une large palette de jeu tant du conteur que de la musicienne qui n'est pas une faire-valoir : complice et non accompagnatrice, avec son instrument et sa voix, elle participe pleinement des histoires.

Contrairement à ce qu'annonce son titre, ce spectacle n'est pas du tout "Loupé".

le PNR

Le Parc naturel régional votre partenaire

Peu d'entre nous savent que le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, dont notre commune fait partie depuis 2011, est, par le travail de ses diverses commissions (Agriculture, Urbanisme, Patrimoine, Développement économique et Energie, etc.) une ressource de conseils et d'aides tant pour les communes (le Parc a conseillé et subventionné Le Tremblay pour les travaux liés à l'éclairage public) que pour les commerçants, artisans et habitants.

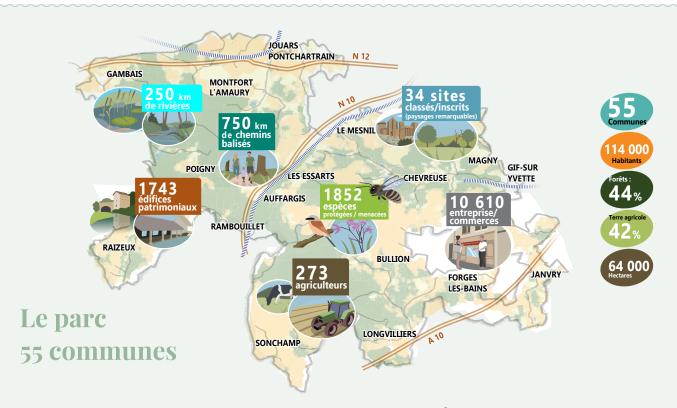
Des exemples? Le Parc a récemment subventionné des agriculteurs afin qu'ils puissent replanter une haie ou une allée de fruiters, ou acquérir une clôture mobile pour un élevage de brebis; il a conseillé et aidé des particuliers à restaurer une toiture ou remonter un mur ayant un caractère patrimonial; grâce à un fonds d'aide au développement, le Parc soutient les artisans et commerçants qui souhaitent s'implanter ou se développer, ou améliorer le cadre de leur activité.

Par ailleurs, le Parc propose régulièrement des sorties de découverte de notre environnement et des ateliers de pratiques écologiques applicables dans notre quotidien et ouverts à toutes et à tous, grands et petits.

Nous vous proposons de découvrir le PNR à travers le document ci-après mais aussi en visitant régulièrement son site parc-naturel-chevreuse.fr

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie ou directement auprès du Parc naturel régional au 01 30 52 09 09.





Historique

Le Parc naturel est un territoire classé par décret du Premier Ministre. Ce label national est une marque propriété du Ministère de l'Environnement qui l'a accordé jusqu'à présent à 58 autres territoires en France pour le caractère exceptionnel de leurs patrimoines.

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, créé en 1985, est aujourd'hui composé de 55 communes qui ont choisi d'adhérer en 2011 au projet de territoire formulé dans sa Charte.

A quoi reconnait-on un territoire de Parc ? On y trouve de grands espaces où la faune et la flore ont encore toute leur place, des terres agricoles, de nombreux bâtis anciens au cœur de paysages variés, mais aussi des habitants, des entreprises, des commerces et artisans qui vivent ou travaillent ici... Un Parc, doit réussir à concilier cette diversité de ressources et d'usages qui fait sa richesse : il doit donc faire émerger des activités économiques et humaines compatibles avec la préservation durable des patrimoines et de la nature. Cet équilibre est aussi ce qui fait la qualité de vie

tant recherchée de cette région.

Que signifie être une commune de Parc naturel?

Les communes adhérentes au Parc naturel régional engagent librement des actions, en cohérence avec la Charte, qui est le projet commun de développement, fondé sur la préservation des patrimoines naturels, paysagers et des ressources.

Les collectivités peuvent s'appuyer dans cette démarche sur l'équipe spécialisée du Parc, qui intervient à la demande afin d'accompagner les initiatives éco-positives : les techniciens vont sur le terrain réaliser des diagnostics sur mesure et ils apportent leur expertise sur les questions d'architecture, de patrimoine, d'urbanisme, de paysages, d'environnement, d'énergie, d'agriculture, de développement économique, de liaisons douces ou encore d'éducation à l'environnement.

Cette ingénierie technique et financière du Parc est mobilisable à la fois pour les communes, mais aussi les entreprises et les particuliers, selon des modalités définies dans le guide des aides.

Des aides financières peuvent aussi être attribuées pour soutenir et mener à bien les projets.



Des étoiles pour Noël

Préparer un Noël magique tout en restant un écologiste en herbe, c'est possible! Voici quelques idées pour fabriquer des étoiles décoratives au naturel.











AVEC DES PETITES BRANCHES ET DU RAPHIA OU DE LA CORDE

- 5 branches fines et droites de la même taille
- du rafia ou de la corde fine ou 1 ruban coloré

Tu disposes les 5 branches en forme d'étoile et tu les lies aux 5 pointes.

Dans la peau d'une orange

- 1 orange
- 1 emporte-pièce en étoile

Tu découpes à l'emporte-pièce des étoiles dans une peau d'orange, tu fais un trou en haut d'une des branches, tu mets tes étoiles à sécher, pressées entre 2 livres pour les aplatir.

AVEC UN ROULEAU DE PAPIER TOILETTE

- 1 rouleau de carton
- · de la peinture
- 1 paire de ciseaux
- de la colle à papier

Tu découpes le rouleau en 6 anneaux de même largeur. Tu écrases un peu les lamelles d'un côté puis tu les colles l'un contre l'autre pour former une rosace. Tu peux peindre le rouleau avant mais laisse-le bien sécher avant de le découper.

Dans de la pâte à sel

- 1 portion de maïzena
- 1,5 portion de bicarbonate
- 1 portion d'eau
- 1 emporte-pièce en étoile
- de la peinture

Tu fais cuire le tout dans une casserole à feu moyen en remuant sans arrêt. Lorsque la pâte est compacte, c'est prêt. Tu n'as plus qu'à former des étoiles avec un emporte-pièce. N'oublie pas de faire un trou pour pouvoir suspendre tes étoiles.

DANS UNE CANETTE

- 1 canette de soda vide
- des ciseaux solides

Demande à tes parents de te découper une canette. Tu aplatis la feuille métallique et y dessines des étoiles. Tu les découpes soigneusement et avec une règle, tu marques un pli au milieu de chaque pointe pour lui donner un joli relief. Il ne reste plus qu'à percer un trou pour pouvoir suspendre chaque étoile magique et scintillante.

AVEC UN POT EN VERRE

- 1 pot en verre (confiture, yaourt,...)
- · du papier coloré de magazine ou du papier journal

Tu entoures le pot en verre de papier journal ou de papier coloré dans lequel tu auras découpé une étoile de chaque côté pour laisser passer la lumière. Tu peux aussi découper des étoiles dans du papier coloré et les coller à l'extérieur du pot. Tu mets une bougie à l'intérieur et tu obtiens un joli photophore.

le Montfortois en Transition (MeT).

Collecte des sapins de Noël

Du 3 au 20 janvier, vous pourrez déposer votre sapin de Noël (naturel, sans neige artificielle, sans résidus de décoration) dans l'espace de collecte installé par la commune Chemin de l'étang, à côté du stade.



Le SIEED

Attention: à compter de janvier, du changement dans la collecte des déchets. Avec ce Lien, nous vous livrons le Flash Info du SIFFD vous informant des changements dans l'organisation de la collecte des déchets. Nous vous invitons à le lire attentivement :

- à compter du 1^{er} janvier, vous pouvez déposer dans la poubelle à couvercle jaune tous les emballages plastique et les petits emballages en métal.
- un bac pour déchets verts vous sera livré au cours du 1^{er} semestre.
- la collecte des déchets verts s'effectuera uniquement en bacs et non plus en sacs.
- du 31 mars au 8 décembre, la collecte des déchets verts se fera le jeudi et non plus le lundi.

Sam. 8 janvier • 18h30, église du Tremblay, messe

Vend. 14 janvier • 19h, salle de la Volière, réunion publique (circulation)

Sam. 15 janvier • 20h, église du Tremblay, Concert, Les Chœurs de la Pléiade

Sam. 22 janvier • 16h, salle de la Volière, Vœux du Maire

Lun. 24 janvier • 20h, Conseil municipal

Jeudi 27 janvier • 20h, salle de la Volière, réunion publique (propositions pour notre PLU) Dim. 30 janvier • 15h, salle de la Volière, La fresque du climat, serious game, proposé

par le MeT (Montfortois en Transition), inscription au 06 81 76 16 99, participation libre

Sam. 12 février • 18h30, église du Tremblay, messe

Lun. 28 mars • 20h, Conseil municipal